

# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2023

Jeudi 14 février 2024, 10 h  
au pôle du XXe à Savines-le-Lac

**Présents ou représentés** : ARBB, Randonnée Caturige, ANRando, Randonneurs du Champsaur Valgaudemar, Sentiers 05, Entre Lac et Morgon, les 4 Z'amis, Licences comité, Randonnée du Buech, CAF

**Excusé** : Puy's Anim

**Quorum** : 81 voix sur 84 pour 21 voix mini. Le quorum est atteint.

A 10h15, Gilles FLOUW ouvre l'Assemblée Générale et accueille les invités :

- Jacky GUILLIEN, président du Comité régional de la randonnée pédestre,
- Etienne CHARLES, Comcom Serre Ponçon
- Robin PAYA, comcom Pays des Ecrins
- Jonas MINISCALCO de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance
- Madame BERTRAND, présidente de l'OT de Serre-Ponçon et élue à la commune de Chorges
- Henry ANDRZEJEWSKI représentant la mairie de Savines le lac

## 1) Rapport moral : Gilles FLOUW

L'année 2023 fut une année de continuité des activités de notre comité (assurées par les membres du comité directeur).

L'entretien et le balisage des GR® et GR de Pays® du Département, notre cœur de métier, ont été assurés par la centaine de baliseurs. Nous avons la satisfaction de voir que la formation au balisage provoque un certain engouement. La session annuelle de formation est vite complète. Nous sommes obligés de refuser du monde. Il en est de même pour ce qu'il en est de la collecte numérique des itinéraires qu'ils soient GR® ou PR® grâce à une équipe dynamique :

responsables et collecteurs. Nous continuons sur la lancée qui s'est opérée depuis quelques années.

Il faut savoir que la numérisation des itinéraires est dans l'air du temps et que nous ne pouvons pas y échapper si nous voulons rester visible du public, en particulier des jeunes. Je rappelle l'utilisation de notre application MaRando qui est gratuite pour tous les licenciés.

De plus ces collectes facilitent l'édition des Topoguides. Le comité des Hautes-Alpes en gère 11, qu'ils soient GR® et PR® ce qui doit nous mettre dans le peloton de tête. Malgré les applications numériques le papier a encore de beaux jours devant lui. Nous sommes obligés de rééditer des Topoguides. Le responsable des éditions en parlera mieux que moi.

Pour être visible le plus possible du grand public le comité a confié l'organisation de la Fête de la Raquette au club des Randonneurs du Champsaur-Valgo à Ancelle le 5 février 2023. Ce fut une réussite. Comme depuis quelques années nous avons tenu un stand pendant 10 jours au mois de mai à la Foire Expo de Gap. Nous avons mis en œuvre des Café Rando pour faire connaître les actions du comité et des clubs affiliés.

Les clubs ont aussi leur part de manifestation ou représentation. Je voudrais citer : - le club des Caturiges pour son implication auprès des enfants de Chorges - l'ARBB de Briançon pour la tenue d'un stand à Névache dans la vallée de la Clarée.

Le Conseil Départemental a souhaité une refonte de la CDESI (Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires des sports de pleine nature).

Le comité de la randonnée ne pouvait qu'être présent et s'impliquer dans cette commission. Une des conséquences est la tenue de réunions sur des sujets précis qui intéressent tous les amoureux des sports de pleine nature.

Tout ce que je viens de décrire ne peut se faire qu'avec l'appui de nos clubs affiliés et de leurs adhérents. On peut compter sur plus de 120 bénévoles baliseurs et collecteurs sans oublier les membres du comité directeur avec l'appui de nos salarié(e)s et l'aide financière du Conseil Départemental.

Maintenant je vais laisser la parole aux différents responsables qui vont vous présenter les réalisations de l'année écoulée et les objectifs de 2024. Ce sont des personnes passionnées par la randonnée.

Le secrétaire appelle les membres actifs à se prononcer sur le rapport moral du Président : il est adopté à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

## 2) Rapport d'activités 2023 et orientations 2024

### A) Commission Sentiers et Itinéraires

GR® 653D : modification tracé entre Savines et Chorges, dossier homologation.

GR® 653D entre Savines et Chorges. Remettre en place signalétique sur le terrain.

GR® 93 : modification trace entre le pied de Faraut et col de l'Aup, dossier homologation, pose de main courante entre Rabou et Chaudun travaux de soutènement effectué entre Chaudun et col de Chétive.

GR® 946 Rocher de Beaumont : fermeture du sentier demande de convention pour un autre tracé en cours.

Participation réunion Natura 2000 sur les sentiers autour de Névache.

Avant-projet pour le futur GRP® Tour de l'Obiou.

GRP® Plateau de Bure, balisage.

GRP® Tour du Vieux Chaillol : renforcement du balisage rive gauche du Drac pour accès du pré de la Chaumette.

GRP® Tour du Buëch déviation provisoire à Saint-Genis suite glissement de terrain pour les gorges du Riou.

Nouveau tracé à la Pierre

Collet du Tât

Contact mairie de Crévoux pour réaliser un balisage et faire un point sur tous les sentiers actuels et historiques.

GR® 5 Unification des variantes du GR 5 entre la Maurienne et la Tinée. Le GR® 5C deviens GR® 5 homologation.

GR® 946 Rocher de Beaumont : convention en cours.

GR® 50 Suite éboulement sentier emporté. En attente printemps pour bilan et travaux.

GRP® du Guillestrois-Queyras en attente printemps pour bilan et travaux.

GR® 58 et variante Homologation.

Etude variante Queyras.

GRP® Tour de l'Obiou Homologation et topo guide.  
Stage de balisage 16 et 17 mars.

## B) Commission numérique

Une cinquantaine de collectes sur tout le département par 19 collecteurs.  
Une cinquantaine de saisies Websig par 4 gestionnaires et un administrateur

*A charge du CDRP05, 11 GR*

GR 5 Traversée des Alpes	GR 93 Dévoluy et Durance
GR 50 Grande Traversée du Dauphiné	GR 94A la découverte du Pays de Buëch
GR 54 Tour des Ecrins	GR 541 Des Ecrins au Queyras
GR 57 Tour de la Haute Clarée	GR 653D St Jacques de Compostelle
GR 58 Tour du Queyras	GR 946 Tour des Péalpes du Sud
GR 91 Du Vercors à la Drôme	

*A charge du CDRP05, 12 GRP*

GRP Tour des Baronnies Provençales	GRP Tour de la Font Sancte
GRP Entre Céüse et Durance	GRP Les Balcons de Serre-Ponçon
GRP Tour du Buëch	GRP Tour du Mont Thabor
GRP Tour du Dévoluy	GRP Tour du Pain de Sucre
GRP Tour du Guillestrois	GRP Tour du Vieux Chaillol
GRP Tour de la Dent de Ratier	GRP Tour du Sud de Buëch-Méouge

## L'équipe :

33 collecteurs officiels de la FFRandonnée en 2023.  
8 nouveaux collecteurs formés en 2023  
19 collecteurs actifs en 2023 dont 5 nouveaux  
4 gestionnaires WebSig Jacques Candé, Ivan Grain, Philippe Hammes et Lucien Mariotte  
1 administrateur WebSig Ivan Grain (double rôle)  
2 chargés de mission salariés Morgane Berger et Lucien Mariotte

## *Bilan des collectes*

Itinéraire de Grande Randonnée (GR®) : 32 étapes, 385,5 km  
Itinéraire de Grande Randonnée de Pays (GRP®) : 5 étapes, 56,9 km  
Itinéraire de Promenade et Randonnée (PR) : 14 étapes, 108,5 km  
Total : 51 étapes, 553 km collectés en 265 heures sur les sentiers (x2 car par

binôme)

Transport + préparation pré/post collecte + collecte + dossier ~ 1.100 heures

### *Bilan Websig*

Numérisation 48 étapes de GR, GRP et PR dans BDTopo.

Itinéraire de Promenade et Randonnée (PR) : 14 étapes

Total : ~122 heures de travail (vérification/correction admin. Ivan Grain comprises)

Total administration, formation : ~beaucoup heures !

### *Programme 2024*

Janvier / février / mars / avril

Préparation de la campagne de collecte en collaboration avec la CDSI et la Commission

Edition (GR, GRP, PR). Mobilisation de l'équipe de bénévoles. Concernant les PR, contact

avec EPCI\* (Buëch Dévoluy, Guillestrois-Queyras, Pays des Écrins, Briançonnais).

Mai / juin / juillet / août / septembre

Campagne de collecte annuelle (tous les 4 à 8 ans + itinéraires modifiés ou nouveaux),

collectes pour la Commission Edition : topoguides « Les Environs de Briançon à pied », «

Le Tour du Queyras », et promotion du futur « Tour de l'Obiou ».

\*EPCI établissements publics de coopération intercommunale

Octobre / novembre / décembre :

Mise à jour numérique Websig (BDTopo et Geotrek) d'après les dossiers des collectes

de l'été. Réunions de collaboration 2025 avec les commissions Édition et SI, ainsi que

les partenaires départementaux.

Et durant toute l'année

mise à jour Websig (recalage sur BDTopo V2, corrections, demandes spécifiques).

Études et réponses ponctuelles aux demandes non programmées des commissions

partenaires et des tierces parties.

Pas de formation collecteurs 2024. Formation gestionnaires websig si demandes.

Candidats formation collecteurs 2025 : invitation à des collectes avec collecteurs confirmés.

## **C) Éditions**

### **Topo 531, GR 5 de la Maurienne à l'Ubaye**

La mise à jour envoyée en décembre 2023 est entre les mains de la chargée d'édition de la FFR. Ce topo est partagé avec le 73 et le 04.

Parution au printemps.

### **Topo P054, les alentours de Briançon à pied**

La quête d'une aide au financement n'ayant pas aboutie, il est reporté à 2024 si l'on trouve alors un financement

### **Topo 505, tour du Queyras**

Après un report pour inversion d'itinéraire, il a été décidé de le rééditer à minima (actualisation des hébergements et renseignement pratiques, inversion d'une variante et de trajet principal, changement de photos), il sera envoyé à la chargée d'édition d'ici fin février.

Parution fin de printemps

## **Prévisions pour 2024**

### **Topo P054**

Réédition si aide conséquente au financement. Recherche de contributeurs en cours.

### **Topo PN 19, les baronnies provençales**

Partagé avec la Drôme, il est en cours de discussion pour sa mise à jour

### **Futur tour de l'Obiou**

Son trajet est figé et aménagé.

Des réunions sont à venir pour définir le support de publication : topo habituel ou rando-carte.

### D) Vie associative, adhésions

La commission est en sommeil depuis plus d'un an. Il manque une bonne volonté pour la réanimer.

Les demandes des clubs sont toutefois traitées par la salariée.

#### Répartition par âge

Tranche d'âge	Homme	Femme	Total
moins de 10 ans	0	0	0
10-19 ans	0	0	0
20-29 ans	0	1	1
30-39 ans	0	2	2
40-49 ans	3	2	5
50-59 ans	6	33	39
60-69 ans	82	171	253
70-79 ans	113	124	237
80-89 ans	12	14	26
Plus de 90 ans	0	1	1
<b>Total</b>	<b>216</b>	<b>348</b>	<b>564</b>

Club	Ville	2022	2023
ARBB	BRIANÇON	209	<b>212</b>
RANDONNEE CATURIGE	CHORGES	85	<b>95</b>
LES RANDONNEURS DU CHAMPSAUR-VALGAU	ST-BONNET-EN-CHAMPSAUR	58	<b>66</b>
SENTIERS 05	GAP	42	<b>47</b>
ANRando	GAP	39	<b>42</b>
ENTRE LAC ET MORGON	SAVINES-LE-LAC	30	<b>33</b>
LES 4 Z'AMIS	REMOLLON	27	<b>28</b>
RANDONNEE DU BUECH	ASPRES-SUR-BUECH	12	<b>12</b>
PUY'S ANIM		1	<b>10</b>
CAF	GAP	4	<b>4</b>
<b>Total licences Clubs</b>		<b>507</b>	<b>564</b>
<b>Total Licences Comités</b>		<b>21</b>	<b>15</b>

### E) Formation

- Formation des baliseurs : 17 nouveaux à Guillestre les 10 et 11 mars 2023 . Tous affectés
- Formation des collecteurs : 9 nouveaux à Guillestre les 5 et 6 avril 2023.
- Formation commission numérique : stage WEBSIG les 15 et 16 juin à Toulon 1

personne.

- Formation BF animateur Rando : 3 personnes (2 RCV, 1 Rando Caturige) à Saint Vincent les forts (04) avec les animateurs du 04 + D. Renner (seul formateur du 05)
- Formation BF animateur Marche Nordique : 2 personnes (1RCV, 1ANR) à Gemenos (13)
- PSC1 : 1 personne (ANR) à Gap

Rappel des conditions de prise en charge des formations :

CDRP05 : 50 % des frais d'inscription remboursés aux clubs + 150€ de la part de la région (voir sur le site du CDRP05).

Adresser dès l'inscription faite, une demande de prise en charge au CDRP (avec les justifs).

Possibilité de remboursement anticipé pour les clubs à petite trésorerie (sous conditions).

Perspectives 2024 :

- Formation interne baliseurs : les 16 et 17 mars 2024 18 baliseurs à Guillestre
- Formations externes :
- BF animateur de randonnée : Saint Vincent les Forts, 2 stagiaires (Entre Lac et Morgon)
- BF animateur de Marche Nordique : Gémenos, 2 stagiaires (RCV)
- PSC1 : Gap, 1 stagiaire (Entre Lac et Morgon)

Les conditions de prise en charge de 2023 sont reconduites en 2024

### **F) Commission hébergements :**

La commission redémarre doucement après une longue interruption.

Il s'agit maintenant de reprendre contact avec les hébergeurs et tenter de les fidéliser à nouveau. Cela va nécessiter un gros travail de communication !

### **G) Communication et manifestations :**

- Fête de la raquette: beau succès pour cette édition champsaurine qui s'est déroulée à Ancelle, animée par les animateurs du RCV.
- Foire Expo de Gap. Des visites, des questions mais peu de retour en terme de prise de licences. Mais nous sommes visibles : le but est atteint.
- Retrouvance : présentation par l'OT des sources du Buech du circuit et des hébergements qu'ils ont repris à l'ONF. Une convention est signée pour les clubs qui le désirent. 20 % de réduction sur les séjours à la clé.
- Initiatives des clubs. Les Caturiges ont organisé des ateliers pour les enfants du primaire avec pour thème la réhabilitation d'un vieux sentier abandonné.

13, avenue Maréchal Foch BP 46 05002 Gap Cedex  
Tél : 04 92 53 65 11

Mail : [hautes-alpes@ffrandonnee.fr](mailto:hautes-alpes@ffrandonnee.fr)  
Site : [hautes-alpes.ffrandonnee.fr](http://hautes-alpes.ffrandonnee.fr)

Association loi 1901 – Siret : 424 380 798 00035 – APE : 9312Z

L'ARBB a pour la troisième fois fait acte de présence à Névache au départ des randonnées : beaucoup de questions pratiques (où aller randonner ...) mais peu de retour.

- Cafés Rando. Modeste fréquentation et peu de retour.
  - 50 ans du Parc National des Ecrins : animation de soirées dans des refuges. Les gens de passage ont été intéressés et ont participé aux ateliers.
  - Interrégions Grand Sud-Est : participation de représentants de PACA et AURA et même de la Corse cette année. Entre information émanant du siège et ateliers de travail, le Week end a été constructif.
  - Programme 2024.
- Fête de la raquette à Moline, Fête de la randonnée , participation à la foire expo.

**Le secrétaire appelle les membres actifs à se prononcer sur le rapport d'activités : il est adopté à l'unanimité des voix présentes ou représentées.**

### **3) Bilan financier**

*Présentation du bilan financier*

**Com Dép Randonnée Pédestre**

**COMPTE DE RESULTAT**

du 01/01/2023 au 31/12/2023

export BasiCompta au 30/01/2024

Charges	Montants	Produits	Montants
<b>60-Achat</b>	<b>16 673,33 €</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services,</b>	<b>13 061,07 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	5 993,70 €	Prestation de services	1 000,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	0,00 €	Vente de marchandises	12 061,07 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €	Produits des activités annexes	0,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	8 557,95 €		0,00 €
Autres fournitures	2 121,68 €		0,00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>3 222,74 €</b>	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>52 318,00 €</b>
Sous traitance générale	141,74 €	Etat: ANS, ARS, ...	2 000,00 €
Locations	2 657,00 €		0,00 €
Entretien et réparation	0,00 €	Région(s):	0,00 €
Assurance	424,00 €		0,00 €
Documentation	0,00 €		0,00 €
Divers	0,00 €	Département(s):	45 000,00 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>30 283,25 €</b>		<b>0,00 €</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €	Commune(s):	0,00 €
Publicité, publication	3 340,70 €	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Déplacements, missions	25 950,11 €		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	785,64 €	Organismes sociaux ( à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	206,80 €		0,00 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>422,44 €</b>	<b>Fédération</b>	<b>1 760,00 €</b>
Impôts et taxes sur rémunération	422,44 €	Fonds européens	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	ASP	0,00 €
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>38 919,75 €</b>	<b>Autres recettes (précisez)</b>	<b>3 558,00 €</b>
Rémunération des personnels	27 506,90 €		0,00 €
Charges sociales	11 412,85 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>6 843,62 €</b>
Autres charges de personnel	0,00 €	Dont cotisations	0,00 €
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>12 532,59 €</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>1 258,56 €</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>763,72 €</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>1 054,67 €</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0,00 €</b>
<b>68- Dotation aux amortissements</b>	<b>646,68 €</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>4 956,90 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>103 755,45 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>79 201,87 €</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>100 900,00 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>100 900,00 €</b>
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	100 900,00 €	Bénévolat	100 900,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>204 655,45 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>180 101,87 €</b>

**Résultat : -24 553,58 €**

**Bilan Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Actif	N			30/01/2024	
	Brut	Amortissements	Net	N-1	
<b>Actif Immobilisé</b>					
Immobilisation Incorporelle			0,00 €		0,00 €
Immobilisation Corporelle					
- Terrain	0,00 €		0,00 €		0,00 €
- Construction	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
- Matériel	4 862,80 €	646,68 €	4 216,12 €		0,00 €
Autres Immobilisations Financières					
- Participation			0,00 €		0,00 €
- Titres			0,00 €		0,00 €
- Prêts			0,00 €		0,00 €
- Cautions			0,00 €		0,00 €
<b>Total 1</b>			<b>4 216,12 €</b>		<b>0,00 €</b>
<b>Actif Circulant</b>					
Créances			0,00 €		0,00 €
Disponibilité Trésorerie			64 117,17 €		89 710,89 €
- CE CC			22 424,29 €		46 262,74 €
- CE LA			41 692,88 €		43 448,15 €
Charges Constatées d'Avance			238,11 €		376,12 €
<b>Total 2</b>			<b>64 355,28 €</b>		<b>90 087,01 €</b>
<b>Total général</b>			<b>68 571,40 €</b>		<b>90 087,01 €</b>
<b>Passif</b>					
<b>Fonds Propres</b>					
Fonds Propres Sans Droit de Reprise			0,00 €		0,00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise			0,00 €		0,00 €
Réserves			0,00 €		0,00 €
Report à nouveau			84 467,95 €		83 400,31 €
Excédent ou Déficit			-24 553,58 €		1 067,64 €
<b>Situation Nette</b>			<b>59 914,37 €</b>		<b>84 467,95 €</b>
Subvention d'investissement			0,00 €		0,00 €
<b>Total 1</b>			<b>59 914,37 €</b>		<b>84 467,95 €</b>
Fonds Reportés			0,00 €		0,00 €
<b>Total 2</b>			<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>
Provisions			0,00 €		0,00 €
<b>Total 3</b>			<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>
<b>Dettes</b>					
Emprunts auprès d'établissements			0,00 €		0,00 €
Emprunts et Dettes Financières Diverses			0,00 €		0,00 €
Dettes Fournisseurs			1 097,76 €		0,00 €
Dettes Fiscales et Sociales			2 141,22 €		0,00 €
Dettes Immobilisations			0,00 €		0,00 €
Autres Dettes			0,00 €		0,00 €
Produit Constatés d'Avance			5 418,05 €		5 619,06 €
<b>Total 4</b>			<b>8 657,03 €</b>		<b>5 619,06 €</b>
<b>Total général</b>			<b>68 571,40 €</b>		<b>90 087,01 €</b>

Comme le montrent les comptes de résultat, nous enregistrons un déficit important pour l'exercice.

Celui-ci s'explique partiellement par l'absence de prestations vendues cette année.

En moyenne, nous tablions sur une quinzaine de milliers d'euros les années précédentes.

Pour l'autre partie, une gestion inadéquate des collectes a engendré des dépenses de déplacement et d'hébergement supérieures aux prévisions.

Une analyse plus fine permettra de définir sur quels postes il faudra agir.

Une comptabilité analytique qui permet de cibler rapidement les dérives est souhaitable.

### BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL POUR LES ASSOCIATIONS

Le total des charges doit être égal au total des produits

Date de début : 01/01/2024 date de fin 31/12/2024

Charges	Montant <sup>1</sup> €	Produits	Montant <sup>1</sup> €
<b>Charges directes</b>		<b>Ressources directes</b>	
60 - Achats	7 000 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	15 000 €
Achats matières et fournitures	3 000 €	73 - Dotations et produits de tarification	- €
Autres fournitures	1 000 €	74 - Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	48 000 €
Prestations de services	3 000 €	Etat :	3 000 €
61 - Services extérieurs	3 900 €	Région :	- €
Locations	3 000 €	Département :	45 000 €
Entretien et réparation	400 €	Intercommunalité(s) : EPCI 3	- €
Assurance	500 €	Commune(s)	- €
Documentation	- €	Organismes sociaux (détailler) :	- €
62 - Autres services extérieurs	21 800 €	Fonds européens :	- €
Rémunération intermédiaires et honoraires	- €	L'agence de services et de paiement (ex : CNASEA - emplois aidés)	- €
Publicité, publication	700 €	Autres établissements publics	- €
Déplacements, missions	20 000 €	Aides privées	- €
Services bancaires, autres	1 100 €		
63- Impôts et taxes	- €		
Impôts et taxes sur rémunération	- €		
Autres impôts et taxes	- €		
64 - Charges de personnel	39 000 €		
Rémunération des personnels	27 000 €		
Charges sociales	12 000 €		
Autres charges de personnel	- €	75 - Autres produits de gestion courante	
65 - Autres charges de gestion courante	- €	Dont cotisations, dons manuels ou legs	8 000 €
66 - Charges Financières	- €	76 - Produits financiers	- €
67- Charges exceptionnelles	- €	77- Produits exceptionnels	- €
68 - Dotation aux amortissements	- €	78 - Reprises sur amortissement et provisions	- €
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); participations des salariés	- €	79 - Transfert de charges	700 €
<b>Charges indirecte</b>		<b>Ressources propres</b>	
Charges fixe de fonctionnement	- €		- €
Frais financier	- €		- €
Autres	- €		- €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>71 700 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>71 700 €</b>

La subvention de 45 000€ représente 63% du total des produits

13, avenue Maréchal Foch BP 46 05002 Gap Cedex

Tél : 04 92 53 65 11

Mail : hautes-alpes@ffrandonnee.fr

Site : hautes-alpes.ffrandonnee.fr

Association loi 1901 – Siret : 424 380 798 00035 – APE : 9312Z

#### 4) Election de nouveaux membres au CODIR

2 personnes font acte de candidature : Bernadette Demaizière et Philippe Hammes

Ils se présentent devant l'assemblée.

Le scrutin est soumis aux règles de nos statuts. Il a lieu à bulletins secrets.

Les candidats obtiennent 81 voix chacun

**Les 2 candidats sont élus au CODIR**

#### 5) Approbation des modifications apportées au règlement intérieur

*Les modifications du RI sont présentées sur l'extrait ci dessous surlignées en jaune*

##### *8.1.2 Remboursement des frais de déplacements*

Modalité de remboursement des frais de déplacements :

Les frais de déplacements sont remboursés en fonction des moyens de transport utilisés.

Par voie routière : (privilégier le covoiturage)

Kilomètres : sur la base du tarif fédéral

Autoroute : sur présentation de justificatifs

Parking : sur présentation de justificatifs

Par voie ferrée ou aérienne

SNCF : seconde classe, sur présentation des billets

Avion : classe économique, sur présentation des billets

Frais de restauration : sur facture (maximum : 25€)

Frais d'hébergement : sur facture (maximum : 2 étoiles)

##### 8.2.1. Les baliseurs

Tout baliseur recensé au sein de l'équipe départementale est affecté à un secteur de GR®-GRP® ou itinéraire PR dont il assure le suivi, la pérennité du tracé (pour lequel il peut proposer des améliorations) et la qualité permanente du balisage. Il rend compte de ses travaux par l'envoi d'un compte-rendu (fiche de travail) et lors des réunions annuelles de baliseurs organisées par le Comité.

La fourniture de petits matériels nécessaire au balisage et de la peinture est assumée par le responsable départemental du matériel du CDRP.

## 8.1. Mises à disposition de matériels du Comité

### 8.4.1. Contexte

Le Comité dispose de matériels en biens propres, amortis ou en cours d'amortissement. Ce matériel peut être mis à disposition des membres du comité, soit de façon permanente, soit pour des actions avec mise à disposition de façon ponctuelle.

Le Comité met à la disposition de ses membres contre caution des GPS destinés à recueillir la collecte numérique des informations sur les sentiers. La liste des porteurs de GPS est suivie par le Président de la commission Numérique, et est tenue par les salariés du CDRP. La restitution est sollicitée dès que le porteur met fin à sa mission.

#### *Mise à disposition de matériel spécifique*

. Des flammes publicitaires et banderoles sont mises à disposition.

#### *Mise à disposition des clés du local du Comité*

Les fonctions désignées ci-dessous disposeront du code d'accès au bâtiment où se situe le local du comité

**Les salariés, le président, le trésorier.**

## **ART. 9 – TABLEAU DES COTISATIONS ET DES MODALITES FINANCIERES**

Ce tableau rassemble les modalités financières des relations entre le Comité, ses membres, ses dirigeants, ses mandataires et ses salariés.

En cas de modifications, il est soumis au vote de l'Assemblée générale suivant celles ci.

<b>Tableau des modalités de prise en charge des frais et des cotisations</b>		
Mise à jour : Assemblée Générale du 14 février 2024		
<b>FRAIS</b>	<b>MONTANT</b>	<b>JUSTIFICATIFS</b>
Indemnité Kilométrique	Tarif fédéral	Voir article n° 8.1.2 et 8.1.3 du RI
<b>COTISATIONS</b>		
Membre associé Association	Défini par la FFR	Minimum montant cotisation fédérale
Membre associé Collectivité	Défini par la FFR	
Membre associé personne physique	Défini par la FFR	
<u>Hébergements</u> :- - Gîtes individuels et associations d'hébergeurs	50€	Contrat de partenariat + chèque
<b>AIDES FINANCIERES</b>		

Nouvelle affiliée	Association	Prise en charge de la 1 <sup>ère</sup> cotisation annuelle	Président de la commission CDPA
<b>FORMATIONS</b>			
PSC1 <u>fédéral</u> (non assuré par les formateurs du Comité)		Prise en charge par le CDRP 05 pour <u>50% pour le PSC1 initial</u>	Versé à l'Association seulement si fourniture d'une copie de l'attestation de réussite du stagiaire au PSC1
Formation montagne	sécurité	50% remboursé à l'association	Présence au stage d'au moins 10 stagiaires
Formations aux brevets fédéraux après prise en charge	après acceptation de	50% remboursé à l'association	Eventuelle avance de frais par le CDRP si acceptation

### **ART. 9 – TARIF DES PRESTATIONS DIVERSES SOLLICITEES PAR LES DEMANDEURS**

Une grille tarifaire des prestations régulièrement actualisée fait l'objet d'un document spécifique consultable au bureau du CDRP.

Elles ont été approuvées à l'unanimité après introduction de précisions soulignées en noir dans l'extrait ci dessus

### **6) Approbation du prix des licences pour l'exercice 2023/2024**

La FFRP propose une augmentation du prix de la licence de 2 euros hors assurance (soit une licence IRA à 28 euros)

Les raisons ont été développées par le siège dans des Webinaires destinés aux clubs.

L'augmentation du prix de la licence est approuvée par 81 voix. Pas d'abstention ni de voix contre.

L'augmentation du prix est approuvée à l'unanimité.

Les prix des licences compétition (56 euros), jeunes (14 euros) sont approuvés. La licence comité familiale est supprimée au profit de la licence comité individuelle.

## 7) Désignation des représentants aux AG régionale et nationale

L'AG régionale aura lieu le 16 mars à Marseille

Se proposent pour y participer : Dominique BORDRY, Gilles FLOUW, Chantal VOISIN, Alain LE BOULH

L'AG nationale aura lieu à Paris le 28 mars

Il n'y aura pas de représentant du comité des Hautes-Alpes pour des raisons budgétaires. Un pouvoir sera donné à un autre comité.

*L'assemblée approuve ces désignations à l'unanimité*

## 8) Questions diverses

Les baliseurs et les collecteurs sont souvent confrontés aux questions des randonneurs sur ce qu'ils font. Ils aimeraient disposer d'un kit de communication.

*Celui-ci existe et est disponible au bureau du CDRP.*

Jacky Guillien rappelle qu'il existe un fonds de solidarité à la FFRandonnée (Esprit Rando) qui peut aider les communes ou comcom pour réparer les dégâts des intempéries de l'automne par exemple. C'est le comité qui doit établir un dossier à leur demande.

Il communique aussi sur le fait que pour se conformer aux obligations imposées par le ministère des Sports, les clubs seront impliqués dans la vie fédérale et devront participer aux AG nationales qui ne pourront se faire que sous la forme de visio conférences vu le nombre de clubs.

## 9) La parole est aux invités :

Robin PAYA du Pays des Ecrins nous confirme qu'il n'y a pas de compétence sentiers au niveau comcom. Ils assurent le balisage VTT et trail. Cette lacune devrait être bientôt comblée.

## 10) Conclusion du Président

Notre rapport d'activité montre notre travail tout au long de cette année écoulée et notre implication pour tout ce qui concerne la randonnée dans le Département. Nous entretenons le stade que sont les sentiers que chacun peut

parcourir en toute sécurité. Contrairement à d'autres stades, il n'y a pas de droit d'entrée et c'est bien là toute la difficulté. Ambiguïté.

Par nos actions, nous œuvrons à l'attrait touristique des Hautes-Alpes. Nous espérons que ceci soit toujours reconnu à sa juste valeur. Ceci ne peut se faire que par le travail de tous les bénévoles, qu'ils soient responsables, baliseurs ou collecteurs et avec le concours de nos salarié(e)s qui jouent un rôle essentiel.

Malgré nos moyens de communication pour améliorer notre visibilité nous avons beaucoup de mal à faire venir vers nous d'autres clubs non affiliés. L'absence d'un responsable de la commission Pratiques-Adhésions nous pénalise. Il est vrai que c'est une tâche ingrate car il faut dépenser beaucoup de temps et d'énergie pour un résultat qui peut paraître décevant.

Nous avons des arguments à faire valoir que sont notamment :

- s'appuyer sur une structure
- bénéficier des différentes formations aidées par nos instances
- être soutenu par la Fédération lorsque des problèmes surviennent, etc.

Autant nous avons la satisfaction de voir des personnes qui souhaitent devenir baliseur ou collecteur, autant il est difficile de trouver des gens qui veulent s'investir au sein du comité directeur. Mais nous avons besoin de personnes qui mènent à bien des tâches essentielles pour la vie du comité.

Je rappelle que nous aurons une autre assemblée générale électorale après les Jeux Olympiques et Paralympiques. C'est une demande du ministère des Sports. Pour nous cela sera certainement courant septembre. Vous serez averti le moment venu.

Le mandat du comité directeur en poste se terminera à ce moment-là. Un autre devra être élu pour assurer la continuité. Je vous informe que je ne renouvellerai pas mon mandat.

C'est pourquoi je profite de cette assemblée générale pour renouveler mon appel pressant à trouver des volontaires. J'en appelle aux clubs ici présents. Je voudrais que les personnes qui souhaiteraient se présenter soient convaincues que cela peut être valorisant de proposer et d'aboutir à des résultats.

Terminons par des notes optimistes. Les actions du CDRP des Hautes-Alpes sont reconnues et appréciées car nous nous savons répondre à toutes sortes de sollicitations relatives à la randonnée.

En complément je voudrais vous annoncer deux informations importantes :

- du fait de la loi sur la démocratisation du Sport, il y a eu une modification des statuts fédéraux qui entrent en vigueur dès cette année. La conséquence, les

clubs vont être de plus en plus impliqués dans la vie fédérale.

- il a été décidé d'acquérir des nouveaux locaux en région parisienne, comme cela se fait pour beaucoup de fédérations, pour posséder une Maison de la Marche et de la Randonnée.

Clôture de l'Assemblée Générale à 13 h 20 h, suivie d'un apéritif dînatoire offert par le Comité.

Le Secrétaire  
Alain LE BOULH



Le Président  
Gilles FLOUW

